

Editorial

Algé Crettol
Consul général,
Strasbourg

Chers Adhérents, chers Amis,

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des hommes, on constate que le commerce est au centre de leurs relations. Echanges, achats, ventes forment d'une manière ou d'une autre la base de leurs contacts, au-delà de toutes les frontières, des différences de langues et de cultures.

Le commerce est au coeur de la vie des hommes et contribue au développement et à l'épanouissement de leur communauté : c'est un élément de communication, de prospérité et donc de paix.

Regroupés au sein de Business Club ou de chambres de commerce, les hommes se sont organisés pour rationaliser leurs échanges en fonction des besoins, créant un extraordinaire réseau sans équivalent. La Chambre de Commerce Suisse en France en fait partie et ne cesse, depuis sa création, d'œuvrer pour faciliter et accroître harmonieusement les échanges entre nos deux pays.

À partir du commerce, tout se décline : la culture, les relations entre les jeunes, la découverte touristique, la diffusion des langues, la connaissance des règles et des usages, toutes choses qui militent pour l'amitié des peuples.

C'est en France – comme vous le savez certainement – que se trouve le plus grand nombre de ressortissants suisses avec plus de 160'000 sur un total de quelque 600'000

dans le monde. Alors que la Suisse abrite le plus grand nombre de ressortissants français à l'étranger, c'est-à-dire près de 200'000 (sans compter les très nombreux frontaliers).

On entend souvent la question « mais un Consul ça sert à quoi au juste ? » Très brièvement je dirai que le Consul général de Suisse à Strasbourg gère un service public moderne et efficace d'une ville de 22'000 habitants pour sauvegarder au mieux les intérêts suisses et promouvoir la Suisse économique et culturelle dans l'arrondissement consulaire qui s'étend sur trois régions : Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne. Il dispose pour cela d'une petite équipe (7 personnes) motivée et pleine d'engagement.

Pour les activités économiques et culturelles il travaille en étroite collaboration avec la CCSF Grand-Est et compte développer l'organisation de manifestations communes, notamment avec le nouveau consul honoraire à Mulhouse, Monsieur Diserens, lui-même chef d'entreprise.

En avril 2006, le Conseil fédéral suisse a en effet décidé d'ouvrir un poste consulaire honoraire à Mulhouse à la suite de la fermeture définitive du Consulat de Suisse (de carrière) permettant ainsi à la Suisse de reprendre sa place à Mulhouse et sa volonté d'être à nouveau présente dans le Haut-Rhin où plus de 15'000 citoyens suisses sont domiciliés. Il a nommé M. François Diserens, de



nationalité suisse et natif de Thann en qualité de Consul honoraire.

Le développement de la vaste région transfrontalière entre la France et la Suisse est sans doute le meilleur trait d'union entre nos deux pays et nous avons le plus grand intérêt, de part et d'autre, à la soutenir dans toute la mesure du possible.

Vous pouvez compter sur l'activité de votre chambre et de ses multiples réseaux pour y contribuer avec volonté et pugnacité. ■

Consulat général de Suisse

23 rue Herder - 67083
Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 35 00 70
Fax 03 88 36 73 54
(pour Consulat général)
E-mail :
vetretung@stc.rep.admin.ch

Consulat de Suisse

1 rue de l'Argonne
68100 Mulhouse
Tél. 03 89 57 80 22
Fax 03 89 55 28 30
E-mail :
consulat-mulhouse.ch@orange.fr
François Diserens,
Consul honoraire
(ne reçoit que sur rendez-vous)